LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME IV. — LE COURRIER DE L'OUEST, JEUDI, 4 FEVRIER, 1909. — NUMERO 18.

NOUVELLES REGIONALES

ST-LOUIS DE MOOSE-LAKE

Madame Michel Cardinal a donné naissance à un fils qui porte le nom de Joseph Emile Philorum. Parrain et marraine M. Philorum Ouellette et Mlle Ernestine Ouimet. Le baptême fut administré par le Rév. Père Cunningham, du Lac d'Oignon.

M. et Mme Dubord, arrivés ici depuis l'automne dernier sont partis pour Edmonton. M. Dubord qui a fait l'achat d'une important troupeau, d'au-delà 75 têtes, remontera d'Edmonton dans quelques semaines pour augmenter encore son ranch.

De passage ici, M. Jos. Bimbé, de Beaumont, qui visite le pays avec l'intention de prendre du terrain. Plusiurs de nos cultivateurs sont partis pour Végreville, entr'autres M. Belle-Mare, Albert Dargis, Philorum Ouellette, Hector Ouimet, A. P. Ostigny.

ST-PAUL DES METIS

Voici quelques détails au sujet de la convention qui a eu lieu le 26 janvier, à St-Paul, pour l'avancement de toute la région du Nord.

Tous les citoyens de St-Paul des Métis étaient présents, ainsi qu'un bon nombre de représentants de toutes les paroisses environnantes.

M. E. Poitras fut nommé président; M. Helsabeck, secrétaire; M. J. B. Green étant le principal orateur.

Il fut tout d'abord décidé que chaque division formerait un comité particulier et que toutes les résolutions proposées et secondées par les dits comités, durant cette assemblée, seraient présentées à notre député pour être soumises à la Législature de la Province.

Voici les principales résolutions émises:

1o. Il est résolu que les délégués de toutes les parties nord de la Rivière Saskatchewan, réunis en convention, demandant que la partie nord de la Rivière jusqu'aux lignes de la Province de Saskatchewan soit érigée en district électoral et que la législature du gouvernement de l'Alberta s'en occupe sérieusement.

2o. Que la ligne de téléphone déjà rendue à Brosseau Crossing, soit continuée de Brosseau à Lefond et St-Paul de Métis, St-Vincent, Moose Lake, Lac d'Orignal, et de St-Paul à Elk Point, Hopkins et Caskyville et St-Edouard.

3o. Que le gouvernement provincial s'occupe d'une manière spéciale d'une ligne de chemin de fer devant aller d'Edmonton jusqu'à la Province Saskatchewan, c'est à dire, devant atteindre tous les centres de colonisation placés au Nord de la Saskatchewan; tous les cultivateurs et la population en général, étant dans l'impossibilité de prospérer, vu le manque total de communications. La production étant très supérieure au marché local, par conséquent, il est d'absolu nécessité d'avoir un chemin de fer pour continuer le développement de ces fortes colonies du Nord.

4o. Le Gouvernement devra s'occuper de voter l'argent nécessaire pour améliorer nos chemins de voiture en général; particulièrement le chemin de Brosseau à Moose Lake qui est actuellement dans des conditions déplorables.

Voici les noms des personnes qui ont été choisies pour aller présenter au ministère de la province les résolutions de l'assemblée, par l'entremise de notre député M. Walker.

MM. Helsabeck, Brosseau; J. B. Green, Lac St-Vincent; E. Poitras, St-Paul des Métis; Jos. Ouellette, Moose Lake.

Voici les noms des personnes composant les différents comités:

Brosseau: MM. A. St-Hilaire; E. Brosseau; E. Helsabeck.

Lafond: H. Alarie; C. B. Lafond; E. Cloutier.

St-Paul: Dr Charlebois; P. Poitras; A. Poirrier.

St-Vincent: J. W. Fay; J. B. Green; W. H. Maillet.

Moose Lake: L. Ouimet; Dangis; Jos. Ouellet.

Eastkyville: S. Garnham; J. B. Caskey; John Ross.

Plat Lake: J. Rogers; E. H. Scott; J. S. Halstine.

Upsto: J. E. Guretin; Chs Dallaire; E. Oversakers.

MORINVILLE

Mme Vve N. Boissonneault, M. et Mme J. H. Gariepy et MM. Thériault et Jos. Dechêne, d'Edmonton étaient en visite ici dimanche dernier.

HOWELL

M. Colleaux, associé avec l'un de ses compatriotes, vient d'acheter la nouvelle écurie que M. Guilmette a fait bâtir. Ces messieurs se proposent de tenir aussi un magasin de harnais.

L'on nous dit également que M. Guilmette, marchand de bois, qui vient de faire ériger plusieurs bâtisses, à l'intention, en société avec l'un de ses fils, de créer un magasin général, dans l'une d'elles.

Le C.N.R., qui longtemps ignora Howell, vient enfin d'y faire construire un dépôt pour les marchandises; il faut espérer que bientôt nous aurons nous aussi notre gare, à moins que, comme on le dit un autre chemin de fer devant passer à ¾ de mille d'Howell, le C.N.R. ne préfère attendre, pour placer sa gare à l'embranchement des deux lignes. Cela expliquerait peut-être cette longue inertie à doter Howell d'une station, alors que d'autres centres moins importants en ont une depuis longtemps.

DALMAS (Sask)

Nous apprenons avec regret la mort à l'âge de 75 ans, de Madame Vve David Poitras, née Madeleine St-Denis.

La défunte, native du Manitoba, était mère d'une nombreuse famille, et bien connue depuis de longues années dans le pays.

Elle s'est éteinte le 7 janvier au matin, munie des Sacrements de l'Eglise.

—MM. Tellier et Chassey, en villégiature en bas Canada, vont être bientôt de retour parmi nous.

—La nouvelle écurie de louage de Delmas a fait creuses un puits et l'eau a été trouvée en abondance, belle et potable.

—C'est avec plaisir que nous annonçons le mieux sensible dans la santé de notre concitoyen Aimé Roget, un moment gravement malade.

Avec l'aide des soins assidus, nous espérons que son complet rétablissement ne sera qu'une question de jours.

Le Budget de la Saskatchewan

Dans le discours du budget de l'hon. J. A. Calder, trésorier provincial de la Saskatchewan, on note un vif souci de l'amélioration du système d'enseignement.

Lors de la constitution de la province, il y a trois ans et demi, il y avait 896 écoles rurales sur son territoire. Elle en compte aujourd'hui 1,735, c'est à dire près du double. Depuis le vote de l'acte de l'enseignement secondaire, en 1907, deux collèges et six 'high schools" ont été établis. Quant à l'université provinciale, M. Calder, exprime l'espoir qu'elle pourra ouvrir ses cours en décembre prochain.

Les crédits de l'instruction publique qui n'étaient en 1906-07 que de $288,000, seront portés à plus de $400,000 pour la prochaine année fiscale.

M. Calder a émis l'opinion que la province ferait un sage placement en affectant un crédit à la création d'un laboratoire de recherches d'intérêt pratique. Il approuverait pour sa part que l'on consacrât $15,000 à $20,000 à payer les salaires de deux, trois ou quatre savants d'une compétence reconnue qui seraient engagés pour diriger ces recherches.

Les crédits de l'Agriculture qui étaient de $65,000 en 1906-07 sont portés à $121,000 cette année.

Traitant du service téléphonique de la province, C. Calder, dit que le gouvernement a tout lieu d'être satisfait de la politique qu'il a adoptée à cet égard. Vingt-cinq compagnies se sont fait incorporer en vue d'établir de nouvelles lignes rurales. Le gouvernement a reçu de ces diverses compagnies la demande de 10,919 poteaux en vertu de l'acte voté à la dernière session, le gouvernement en a livré 8,000 qui lui reviennent à 96 cents la pièce.

Le tarif moyen du téléphone est actuellement de $16. par abonné; M. Calder espère qu'on pourra avant longtemps le réduire à $15 et peut-être graduellement jusqu'à $12.

M. Calder estime que le revenu direct de la province, indépendamment des subventions fédérales, s'élèvera l'an prochain à $700,000. On peut juger du progrès accompli depuis quatre ans si l'on songe qu'en 1904 les territoires ne donnaient, ensemble, qu'un revenu de $158,000.

De toutes sources: revenus ordinaires ,emprunts, ventes d'obligations, etc., la province a encaissé l'an dernier $6,159,524.96. Pour toutes fins: compte capital, construction, rachat de bons du trésor, etc., elle a dépensé $5,-506,535.52. Ce qui laisse en caisse $652,994.44.

L'Hon. C. W. Cross chez les Canadiens-francais

SUPERBE RECEPTION FAITE AU PROCUREUR GENERAL PAR LES CITOYENS DE MORINVILLE

Les citoyens de Morinville viennent de consacrer leur réputation d'hôtes courtois envers les visiteurs de leur coquette petite ville.

Le banquet offert à l'hon. C. W. Cross, le jeune et sympathique Procureur Général d'Alberta, a en effet été un plein succès et les visiteurs étrangers qui ont eu l'avantage d'y assister ont emporté un durable souvenir de l'accueil aimable et chaleureux réservé à tous.

On avait, à cette occasion très artistiquement décoré l'intérieur de l'ancienne église, avec des drapeaux et des lanternes chinoises, et quand les convives eurent pris place autour des tables, environ 150 personnes se trouvaient réunis.

Quelques dames s'étaient installées aux tribunes pour assister aux discours des différents orateurs inscrits.

Le menu du banquet présentait une liste imposante et certes, nous n'exagérons nullement en disant que la succulence des mets nombreux le rendait digne des meilleurs hotels de la capitale. C'était MM. Kippe et Gillees de l'hôtel Victoria qui en avait assumé la charge.

M. Omer St-Germain, président de l'Association Libérale de Morinville occupait le fauteuil présidentiel. A sa droite était l'invité d'honneur, l'hon. C. W. Cross; J. A. McPherson, M.P.P., et le Rév. M. Normandeau, de Légal.

A la gauche du président, avaient pris place MM. H. W. McKenny, Rév. M. Ethier et W. F. Bredin, M.P.P. Le banquet commença à 9 hrs, et vers 10 hrs on entama la liste des discours.

Les discours

Le Président donna d'abord lecture d'une lettre du R. P. Mérer, exprimant ses regrets de ne pouvoir assister au banquet et fit part aux convives du message téléphonique qu'il venait de recevoir de M. Boyle, député de la rivière Sturgeon. M. Boyle qui avait manqué le train à Edmonton était porteur de lettres d'excuses du Premier-Ministre et de l'hon. M. Cushing.

La première santé, celle du Roi fut portée au chant de " Dieu sauve le Roi " répété par toute l'assistance.

Le Canada.

Vinrent ensuite les souhaits au Canada proposés par le Rév. M. Ethier, curé de Morinville, dans une fougueuse improvisation.

M. l'abbé Ethier possède les véritables qualités du tribun populaire dont la parole chaude enlève les foules.

Tout le monde fut sous le charme de son discours qui n'eut qu'un défaut: celui d'être trop bref.

En terminant sa superbe harange, le Rév. M. Ehier fit remarquer que sa présence à ce banquet ne devait pas être interprêtée dans un sens politique, mais simplement dans le but de rendre honneur à l'hôte distingué que l'on fêtait. M. Peter Gun, gérant du poste de la Baie d'Hudson au lac Ste-Anne, vieux militant libéral qui fit 80 milles pour assister à la manifestation de sympathie envers l'hon. C. W. Cross, proposa également cette santé.

Il y fut répondu par M. W. F. Bredin, député d'Athabasca. Le représentant de cette lointaine circonscription donna d'intéressants détails sur la riche contrée que va contribuer à développer la populaire politique des chemins de fer du gouvernement provincial.

La Province

MM. Côté et Helper proposèrent ensuite la santé à la Province; à laquelle il fut répondu par M. John A. McPherson, M.P.P.

Après la santé au district de St-Albert, éloquemment proposée par MM. Boudrau et McDonald, et à laquelle répondit M. McKenny, vint celle, impatiemment attendue, au héros de la tête.

L'invité d'honneur

Dans un éloquent discours en français, suivi de quelques paroles en anglais, M. St-Germain fit l'éloge de l'hon. C. W. Cross, et montra le jeune Procureur Général défendant lors des dernières élections, la cause de la minorité catholique contre les projets d'oppression du parti conservateur.


L'HON. C. W. CROSS

"M. Cross, s'écrie, en terminant l'orateur, appartient à la grande école libérale anglaise qui veut pour tous des droits égaux, sans distincion de race, de religion ou de parti."

Au moment où M. Cross se leva pour répondre, la fanfare de St-Albert, venue pour prêter son gracieux concours à la fête, attaqua l'un de ses meilleurs morceaux de musique.

Ce fut un heureux intermède que goûta fort toute l'assistance.

Discours de l'hon. C. W. Cross

L'hon. C. W. Cross prononça un des meilleurs discours de sa carrière politique. Nous avons le regret sincère que son étendue ne nous permette pas de le citer tout entier.

Après des remerciements chaleureux à l'assemblée pour son accueil courtois, le Procureur général aborda plusieurs mesures soumises au Parlement durant cette session et intéressantes au point de vue de la question sociale; en particulier l'"act" des cours de districts et la loi sur les accidents de travail. (Compensation Act.)

M. Cross réfuta habilement les prétentions de certains intéressés qui veulent voir dans ce dernier projet de loi un danger pour la province, au point de vue de l'entrée du capital étranger.

"D'où vient en majeure partie le capital étranger? dit M. Cross. D'Angleterre. Eh bien, la loi des compensations est en vigueur en Angleterre depuis deux ans et le patron et l'ouvrier en sont satisfaits. L'ouvrier se trouve protégé, et content de son sort il ne songe pas à se mettre en grève."

M. Cross parla ensuite de la question des chemins de fer et promit de nouvelles réductions sur le taux des téléphones.

Toast aux Dames

La santé suivante fut celle des dames, proposée par M. Dawson de St-Albert.

M. Wilfrid Gariépy, dont la réputation d'orateur éloquent est solidement établie, répondit en français et en anglais, et dans les deux langues, le jeune et brillant échevin d'Edmonton sut, comme toujours, plaire à toute l'assistance.

La Presse

La dernière santé fut portée à la Presse, par M. Nantel. M. McRae y répondit au nom du " Bulletin " et M. Louis Madore, à celui du " Courrier de l'Ouest."

M. Madore, qui parla en français et en anglais, dit qu'il représentait le Dr Roy, rédacteur politique du " Courrier de l'Ouest" actuellement en voyage et qui ne manquera pas de regretter vivement d'avoir été absent à ce superbe banquet, offert à son ami M. Cross.

M. Madore, en quelques mots, décrivit l'oeuvre immense accomplie par la Presse dans le développement du pays, et appuya sur la large participation du " Courrier de l'Ouest " à la colonisation de l'Ouest.

Sur la proposition de M. Cross, on but avant de se séparer à la santé du Président, M. St-Germain.

Parmi les personnes venues d'Edmonton pour assister au banquet, nous avons remarqué: MM. H. W. McKenney, député de St-Albert; J. A. McPherson, député de Stony Plain; W. F. Bredin, député d'Athabasca; P. E. Lessard; J. McGeorge; E. E. Chauvin; W. B. Ibbotson. V. W. Gariépy; L. Savard; J. E. Thériaux; Jos. Dechène; Louis Madore; Robert Hockley; Oscar Tessier; Frank Gray; A. Ringuette; A. E. Voyer; F. M. Webb.

De St-Albert étaient venus entre autres:

MM. Lucien Boudreau, maire de St-Albert; F. Perron; H. B. Dawson; M. Kennedy; C. Chaves; Jos. Ouimet; F. Toupin; E. Varin; I. Levasseur.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

AU PARLEMENT PROVINCIAL

Nouvelles divisions électorales

L'hon. C. W. Cross a présenté son "bill" relatif à la distribution nouvelles des sièges parlementaires.

Chaque circonscription électorale aura un représentant sauf Edmonton et Calgary qui en auront deux chacune.

La division nouvelle de la Province en circonscriptions électorales est confiée à un comité spécial de la Chambre. La loi prévoit la création de 13 nouveaux sièges, portant à 38 le nombre de nos députés provinciaux. On ne sait encore si les villes d'Edmonton et Calgary seront divisées ou éliront leur deux représentants sur une seule liste.

Une mesure d'économie

Les frais de déplacement de nos députés seront réduits à 5 cts du mille au lieu de 10 cts ainsi qu'actuellement.

Cette mesure constituera une économie appréciable dans le budget de l'assemblée.

Protection des enfants

Le Procureur général a présenté son projet de loi permettant d'éloigner des centres, où ils pourraient se corrompre, les enfant coupables de quelque délit et de les placer dans des milieux honnêtes, à la campagne.

Grain de semence

Le chef de l'opposition, M. Robertson, député de High River, a donné avis qu'il interpellerait le gouvernement au sujet du grain de semences fourni aux fermiers l'an dernier.

Il veut savoir quelles ont été les sommes déjà remboursées au gouvernement.

Affaires de routine

Entre temps nos députés s'occupent des affaires locales de leur comté.

De nombreuses demandes d'incorporations ont été adressées à la Chambre, ainsi que des amendements aux chartes locales, etc.

Deux compagnies de chemins de fer ont demandé des lettres patentes. C'est là du travail utile.

Interpellation

M. Robertson est revenu à la charge jeudi, toujours à propos de ce grain de semence.

M. W. E. Finlay, l'hon. ministre de l'Agriculture lui a demandé de reporter son interpellation jusqu'au milieu de la semaine suivante, ses informations n'étant pas encore complètes à ce sujet.

M. Robertson qui décidément tenait à occuper ce jour-là l'attention de la Chambre a donné une longue liste des questions qu'il se propose de poser au gouvernement.

* * *

Séance brève vendredi. Ajournement jusqu'à lundi dernier.

Conférence du grain

En vue de la conférence du grain, qui doit avoir lieu à Calgary, les 3 et 4 février, et au cours de laquelle doit être discutée, entre hommes éminents de l'ouest, l'opportunité de l'expédition de nos récoltes par la route de l'Ouest, le Chambre s'ajournera après la séance de mardi jusqu'à lundi prochain.

Cela permettra à nos députés d'assister à cette importante conférence sans négliger les devoirs de leur mandat.

Tous les membres du cabinet y assisteront à l'exception de l'hon. C. W. Cross.

La politique des chemins de fer

Il est probable que la question de garantie des obligations du G. T. P. et du C. N. R., pour la construction d'embranchements dans la province, ne viendra pas avant les deux dernières semaines de la session.

PARLEMENT FEDERAL

Débats sur l'adresse

Les débats sur l'adresse ne sont pas, en général, remarquables par un étroit rapport avec les questions traitées dans le discours du Trône. Le débat, cette fois, s'écarta de ces questions beaucoup plus encore que de coutume.

M. W. F. Tedd, député de Charlotte, N.B., se leva pour proposer l'adresse en réponse au discours du Trône. Il fit une fort intéresante revue des récents progrès accomplis par le Canada, insistant particulièrement sur le prestige que notre pays a acquis en ces dernières années comme puissance mondiale.

M. J. P. Turcotte, député de Québec-Comté, appuya l'adresse. Il prononça en français un éloquent discours où il définit excellemment la portée des fêtes du tricentenaire.

MM. Todd et Turcotte furent chaleureusement félicités par Sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Borden, pour leurs excellents discours.

Le chef de l'oppositon opte pour Halifax

M. R. L. Borden, au milieu des applaudissements de la gauche fit part officiellement à la Chambre de son intention de siéger pour le comté d'Halifax.

Adoption de l'adresse

Après le discours d'un député conservateur sur la franchise électorale au Manitoba, l'adresse sur le discours du Trône fut adopté sans débat et sans qu'on prit le vote.

On adopta ensuite un bon nombres de demandes d'informations non contentieuses, et le ministère répondit à plusieurs questions.

Le traité franco-canadien

Avant l'ajournement ,M. Borden demanda au premier-ministre s'il est exacte qu'un convention supplémentaire du traité Franco-Canadien vient d'être signé à Paris. Le premier-ministre répondit textuellement: "La rumeur est exacte. J'ai reçu un câblogramme de M. Fielding à l'effet qu'un nouvel arrangement a été conclu avec le gouvernement français, le seul changement substantiel à l'ancien traité se rapportant au bétail engraissé pour l'abattage."

AU SENAT

Au début de la séance, M. Kerr, le nouveau président, s'excusa de ne pas avoir adressé la parole en français, lors de l'ouverture de la session. Etant appelé pour la première fois à remplir les délicates fonctions auxquelles il a été élu, il était intimidé, et son embarras seul fut la cause de son oubli. M. Kerr connaît assez bien notre

(Suite à la page 6)

ANNONCES CLASSIFIEES

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

"TROP TARD"

No. 3

II. (Suite)

Elle fit une révérence timide, puis alla droit à son père, lui prit le front dans ses deux mains et l'embrassa avec tendresse avant de s'asseoir entre lui et Gaston. Ses yeux ayant rencontré ensuite ceux de M. Aubray, elle se troubla visiblement, et, durant tout le diner, n'ouvrit pas la bouche, examinant les fleurs de son assiette avec une singulière obstination.

Félix put l'étudier à son aise. Au repos, cette figure étroite, au teint pâle, aux cheveux fauves, était loin de séduire; pour la trouver jolie, il fallait la voir lorsque Gaston lui parlait ou lorsqu'il lui témoignait quelque affection en s'occupant d'elle, en lui rendant de ces menus services qui n'ont de prix que par la grâce qu'on y met. Alors ses joues se coloraient légèrement, un éclair jaillissait de sa prunelle limpide et verdâtre comme une algue-marine.

—Qu'as-tu fait aujourd'hui, mignonne? lui demanda son père. Personne ne t'a vue.

Elle a passé toute la matinée dans son atelier, répondit pour elle madame de Vallombre.

—Ah! voilà un point sur lequel vous pourrez vous entendre, s'écria Gaston. La peinture! c'est le début de toutes les graves folies de Félix. Figurez-vous qu'il voulait être artiste... le premier pas était franchi. Il avait obtenu un prix de Rome et dû succès à deux expositions successives. Pour mûrir son talent, il a voulu l'exposer au soleil d'Orient, et là le découragement l'a pris. Il a jeté ses pinceaux qui ne traduisaient pas assez éloquemment ses enthousiasmes et il a passé des arts à la science.

—Il n'y a que le vrai mérite qui se laisse aller à ces découragements-là, dit Suzanne. Moi, quand j'ai reproduit tant bien que mal la fleur que j'aime ou un site qui me plaît, je suis ravie de moi-même... Vous jugerez s'il y a de quoi, monsieur, dit-elle à Félix avec une bonne humeur d'où toute prétention était absente.

—Faisons donc une visite à votre atelier avant que la nuit ne tombe, mademoiselle.

On s'était levé de table. En ouvrant la porte qui séparait la salle à manger de son atelier, Suzanne vit Félix et Gaston qui se rapprochaient l'un de l'autre pour causer tout bas. Une crainte vague parut la saisir, la crainte sans doute qu'on ne divulguât l'histoire de la rose et du baiser. Alors, surmontant l'embarras qui l'avait paralysée d'abord, elle s'avança vers les jeunes gens et regarda M. d'Aubray d'un air suppliant en joignant les mains. Ce geste ne fut remarqué que de lui; il y répondit par un sourire qui promettait le secret. Cette muette prière, ce sourire plein de bienveillance et de respect, cette innocente complicité dès le premier instant de leur rencontre, fit tout à coup deux amis de ces deux êtres qui se connaissaient à peine, et la soirée se ressentit de leur entente tacite; elle fut joyeuse, intime. Bien qu'il se moquât de luimême en se traitant de pédant, et pour cela même, Félix, loin d'être affecté ou sérieux à l'excès, avait tout l'entrain de son âge. Sa bonhomie fit la conquête de toute la maison, à l'exception peut-être de madame de Vallombre, qui ne le trouva pas suffisamment homme du monde, c'est-à-dire, empressé auprès d'elle.

Suzanne observa qu'il s'effaçait toujours devant Gaston, provoquant pour lui les occasions de briller, de déployer sa verve; elle lui en sut gré, de même qu'elle lui sut gré des éloges accordés aux albums qu'elle fit passer sous ses yeux. Ce n'était pas vanité de sa part; les compliments la touchaient peu d'ordinaire et elle n'attribuait aucune valeur aux compositions ingénieuses que trouvait facilement son crayon; mais ces éloges lui étaient prodigués devant Gaston, et elle les savourait avec délices en songeant qu'il les entendait.

Madame de Vallombre étouffa cependant un léger bâillement.

—Vous aimez les dessins de Suzanne, dit-elle. Moi je maudis cette idée fixe qui l'absorbe. Il n'y a pas de talent plus égoïste que celui-là, d'occupation qui puisse isoler davantage. L'humeur sauvage de ma fille est-elle la cause ou l'effet de cette passion dominante?

Suzanne répondit par un regard froid et un peu railleur, que Félix comprit et qui l'attrista. Personne jusque-là n'avait été assez perspicace pour sonder les profondeurs de ce coeur d'enfant. Rien n'échappait à Suzanne, ni la nullité de son père, ni les allures évaporées de sa mère, qu'elle jugeait sévèrement, ayant surpris et enseveli dans le silence de sa pensée beaucoup de ces secrets qui ne comptent pas dans la vie d'une coquette, mais que repousse une imagination de vingt ans. Les aimables travers qu'elle avait eus sous les yeux l'avaient toujours choquée au point de la faire tomber dans l'excès contraire. Abandonnée à une institutrice inepte, elle s'était élevée seule, pour ainsi dire, sans que la direction maternelle intervint en rien dans son éducation. Grave et studieuse, elle avait lu, réfléchi, tandis que la comtesse ne s'occupait d'elle que pour veiller à ce qu'on l'affublât le plus longtemps possible de robes courtes, dont l'aspect enfantin empêchait de compter ses années et les siennes par la même occasion. — Le père, malgré sa sollicitude, ne s'était jamais demandé si c'était une souffrance physique ou une préoccupation morale qui assombrissait le front de sa fille. Suzanne l'aimait beaucoup, mais comme on aime un être d'une nature essentiellement différente de la vôtre, qui n'a ni la même langue, ni les mêmes sensations, et ne peut, par conséquent, vous comprendre. Elle avait donc grandi, solitaire, mettant toute l'exaltation dont elle était capable dans son art, sa religion et la tendresse exaltée que lui inspirait Gaston. Cette tendresse, que la timidité l'empêchait de témoigner d'aucune façon, se répandait sur madame de Courvol, qu'elle idolâtrait par idolâtrie pour son fils.

Félix sentit tout cela en un instant, et aussitôt l'élan involontaire qu'on nomme sympathie, jeta son coeur aux pieds de Suzanne.

A partir de ce jour, des relations de voisinage presque quotidiennes s'établirent entre lui et les Vallombre, soit que ceux-ci vinssent chez mademoiselle de Lussy, soit que Félix se rendit chez eux.

Suzanne avait pris en vive amitié la petite Blanche, qui, sous prétexte d'apprendre quelque ouvrage de femme, passait souvent plusieurs jours à Vallombre. Elle était le lien entre son frère et Suzanne, parlant sans cesse de l'un et l'autre, vantant à sa grande amie la bonté de Félix, s'extasiant avec celui-ci sur les perfections de sa grande amie. Le résultat du badinage et des gentillesses indiscrétions de Blanche fut d'abord de fortifier chez Félix l'intérêt éclos à première vue, puis d'inspirer à Suzanne une confiance et une estime singulières, qu'elle n'avait jamais ressenties pour personne.

Gaston, souvent absent, sous prétexte de chasse dans les environs, ne faisait que passer de temps en temps quelques heures au logis. Il rentrait fatigué d'une longue chevauchée, ayant grand'faim ou grand sommeil, et ne songeait guère à remarquer tels petits frais de toilette qu'on avait fait pour lui. Félix voyait mieux, et ne manquait jamais de lui signaler ces manifestations, bien timides, sans doute, quoiqu'on se les reprochât comme trop audacieuses. Avec la fine intuition de son sexe, la pauvre petite devinait qu'elle avait un allié et le récompensait par une gratitude qui, pour n'être point exprimée, n'en était pas moins vive. Tout l'attirait vers M. d'Aubray, sa douceur toujours égale, presque féminine, sa gravité même qui le vieillissait un peu et lui seyait bien, au dire de la plupart des gens.

Gaston l'avait accoutumé à des allures enjouées, badines, à cette galanterie élégante qui coûte si peu quand on a le coeur libre et qui assure l'éternelle supériorité de ceux qui n'aiment pas sur ceux qui aiment. Les indifférents l'eussent jugé très-amoureux, d'après son langage et ses manières, qui charmaient et inquiétaient Suzanne tout à la fois.

Elle rougissait sous son regard et était près de défaillir toutes les fois qu'il lui adressait un compliment. Le ton amical et sérieux de Félix la reposait et la rassurait au contraire. Grâce à ces fiançailles, elle jouissait d'une certaine liberté, et lorsque Gaston courait les champs, ils restaient souvent seuls tous deux dans l'atelier, à travailler ensemble.

Rien de plus recueilli que ce réduit, de plus propre à la causerie. Pourtant on y parlait peu. Assis chacun devant un chevalet, Suzanne et Félix semblaient absorbés au point de s'oublier l'un et l'autre. A peine le silence était-il rompu par l'écolière qui demandait un conseil, ou par le maître qui développait quelque théorie d'art.

On l'écoutait attentivement, on répondait par monosyllabes, puis, une seconde après, s'il arrivait à Félix de jeter un regard du côté de Suzanne, il l'apercevait songeuse, les mains pendantes, sa palette sur les genoux. La voix de Gaston retentissant dans l'escalier, elle revenait à elle, se remettait à peindre avec une activité fébrile et gâtait en deux coups de pinceau son travail de la journée.

Mademoiselle de Lussy, prudente et soupçonneuse comme une vieille fille, entreprit d'éclairer la famille sur les dangers de pareils tête à tête.

—M. d'Aubray rival de Gaston! s'écria madame de Courvol. Mais regardez-les donc! est-ce possible?

Et l'idée qu'on pût préférer quelqu'un à son fils, la fit rire aux éclats pour la première fois depuis longtemps.

—D'ailleurs, reprit M. de Vallombre, c'est à Gaston plutôt qu'à nous de se tourmenter de ces dangers-là. Il a confiance en son ami, et pour se montrer confiant, un amoureux exige plus de garanties qu'un mari.

Il se rengorgea sur cette belle parole.

—Et puis, dit la comtesse, que peut-on craindre avec notre pauvre fille? Elle est possédée tout entière par un de ces sentiments exclusifs qui ne viennent qu'aux organisations froides et qui les occupent assez pour les empêcher de s'apercevoir qu'il existe des hommes au monde, hormis un seul.

Sur ce dernier point, elle avait raison; la meilleure sauvegarde pour une femme est un grand amour.

A deux mois de là, le 15 août, on célébrait la fête de madame de Vallombre. Il y eût gala, spectacle, bal et feu d'artifice, car la grande affaire était d'éblouir et de faire mourir d'envie tous les châtelains du voisinage. La comtesse sortait, comme une rose épanouie, d'une flot de dentelles d'argent; elle éclipsa toutes les femmes, elle désespéra toutes les amies, elle reçut dans la soirée cent madrigaux débités par des petits jeunes gens adorables de dix-huit à vingt-cinq ans.

M. de Vallombre triomphait, rayonnait; Gaston polkait, mazurkait comme un fou, en serrant contre les broderies de son uniforme les épaules les plus satinées, les tailles les plus fines, qui, toutes, se laissaient faire sans se plaindre. Les oeillades formaient autour de lui un véritable incendie, les anecdotes circulaient à voix basse sur cet irrésistible, que les petites demoiselles enviaient à Suzanne et que les mères défendaient aux jeunes filles de regarder, comme elles l'eussent fait pour Lovelace. Et il riait sous cape de ces avances, de ces terreurs provinciales, pressait indistinctement la main de toutes les danseuses, satisfaisait à toutes les jalousies, et de temps en temps, par acquit de conscience, allait inviter mademoiselle de Vallombre.

C'était peine perdue, car, à toutes les invitations, elle avait déjà répondu par un refus et paraissait décidée à refuser toujours. Assise dans un coin de la serre qui faisait suite aux salons, à l'é-

(A suivre).

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 douzième rue, Tel. 1675.

ABONNEMENT — Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1 par an; Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

JEUDI, 4 FEVRIER, 1909.

Le Banquet de Morinville

La présence à Morinville, la semaine dernière, de l'hon. M. Cross, Procureur-Général de la Province, comme hôte de l'association libérale locale, constitue plus et mieux qu'un simple événement électoral.

Reçu nominalement par l'Association libérale de Morinville, M. Cross était en réalité l'hôte des Canadiens-français du district de St-Albert, nous pourrions dire des Canadiens-français de l'Alberta, et c'est justement ce qui fait que le banquet de Morinville représente autre chose pour nous qu'une réunion politique quelconque.

S'il témoigne en effet de notre appréciation du Gouvernement provincial, il témoigne aussi de l'importance grandissante de notre élément dans la vie politique de la province, non moins que de la considération et des excellentes dispositions du Gouvernement à notre égard.

Quant à M. Cross personnellement, sa popularité chez les nôtres ne date pas de ce dîner. Mais il a encore fait des progrès, si c'est possible, dans notre sympathie par ces quelques heures passées au milieu de nous, durant lesquelles nous avons été à même, une fois de plus, d'apprécier sa haute intelligence, reflétée dans son magistral exposé de la politique du Cabinet provincial, de même que l'extrême courtoisie et la modestie qui le caractérisent.

D'autre part, nos compatriotes, par la dignité et le charme de leur réception, aussi bien que par le succès brillant de leurs orateurs, ont su mettre en relief les qualités et la valeur — la force même — du groupe canadien-français de l'Alberta, et cela devant le Ministère lui-même, pour ainsi dire. Les conclusions s'imposent.

Nous disons donc sans hésitation que les organisateurs du banquet de Morinville ont fait oeuvre utile, et qu'ils méritent nos remerciements autant que nos félicitations.

La Session Federale

La Session bat son plein à Ottawa. M. Marcil, député de Bonaventure, a été élu Président de la Chambre, sans opposition; et cela en dépit des remarques disgracieuses de certaines feuilles fanatiques de l'Opposition.

La discussion du Discours du Trône, qui se trainait depuis huit jours, s'est terminée, au grand divertissement de la Chambre, par une pittoresque harangue de M. Glen Campbell, député de Dauphin, Manitoba, où se mêlaient l'anglais, le latin, le français, le cri et une couple d'autres idiomes indiens.

La Chambre a maintenant le champ libre, et va pouvoir étudier les matières d'intérêt public soumises par le Gouvernement. Et celles-ci ne manquent pas.

Parmi les questions qu'elle aura à considérer, nous relevons la loi des assurances, la création d'un ministère du travail, l'administration de l'Intercolonial et le traité franco-canadien.

On ne sait encore si la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson et l'extension des provinces de Québec, Manitoba et Saskatchewan seront traitées à cette session.

Le rapport Cassels va sans doute donner lieu à de nombreux commentaires. L'Opposition, furieuse du tour qu'elle s'est joué elle-même, montre déjà les dents.

Malgré tout, la session actuelle promet d'être assez courte. On ne s'attend pas à ce qu'elle dure au-delà de trois ou quatre mois. Ce sera, considérant le volume de la législation promise, du temps bien employé.

Routes et Colonisation

Dans notre compte-rendu des débats parlementaires provinciaux, de la semaine dernière, nous insérions le passage suivant:

"A la séance de mercredi, la question, si importante pour les fermiers, de l'établissement de bonnes routes et de ponts a été de nouveau débattue.

M. W. E. Puffer, de Lacombe, parlant à propos du discours du Trône, s'est efforcé de faire ressortir pleinement l'importance vitale de cette question, pour les pionniers.

Il a déclaré avec juste raison l'établissement de bonnes routes et de ponts, le complément obligé de la politique des chemins de fer, car il ne faut pas oublier qu'en dépit de la création de voies ferrées nombreuses, il y aura toujours des pionniers qui en demeureront à des distances relativement considérables."

Nous ne nous pouvons que pleinement nous solidariser avec M. W. E. Puffer pour cette déclaration et, ce faisant, nous croyons être en parfaite communion d'esprit avec tous ceux qui véritablement s'intéressent à la classe agricole, et veulent la prospérité de la province par l'aisance des fermiers.

Nous avons eu déjà l'occasion de le dire, la vaillante légion de nos cultivateurs, de nos pionniers est l'espoir et la raison d'être de la colonisation de nos territoires de l'Ouest.

Elle est un baromètre précis de la situation économique du pays; son aisance est la nôtre, sa médiocrité nous affecte directement.

C'est pourquoi lorsque un pays veut entrer de plein pied dans la voie du progrès et y avancer sans tatonnement, il est nécessaire, il est indispensable, que les plus vives préoccupations, des hommes qui ont mission d'administrer les choses publiques, soient pour ces ouvriers de la richesse nationale, que sont les cultivateurs.

Nous nous plaisons à reconnaître hautement qu'il en est ainsi dans notre province d'Alberta. Nos gouvernants ont une claire conception de leurs devoirs, et les principales mesures édictées au cours des sessions précédentes intéressaient la classe agricole et lui facilitaient sous divers rapports son rude labeur. Cette année, l'annonce d'une création abondante de voies ferrées a suscité partout l'enthousiasme.

C'est bien. Mais n'oublions pas que les chemins de fer ne peuvent encore rationnellement couvrir d'un réseau serré nos campagnes.

Qu'une artère puissante traverse un région, la prospérité s'y implantera brusquement, mais encore faudra-t-il que par des routes nombreuses elle se ramifie dans les territoires qui de chaque côté la borderont à trente ou cinquante milles.

A défaut de cela elle sera frappée de stérilité, et le pays traversé n'en profitera pas dans la proportion attendue.

Dans une contrée les routes sont la vie, elles sont l'un des facteurs essentiels de la densité de sa population et partant de sa mise en valeur par la colonisation. Les cantons les plus prospères sont ceux-là même que sillonnent les meilleures routes; et en fait, peut-on légitimement espérer le peuplement d'une région ou pendant plusieurs mois chaque année il n'existe pas de routes dignes de ce nom?... En différentes occasions des colons ont abandonné des terres magnifiques après avoir lutté un ou deux ans contre l'état défectueux des routes dans leur région, qui songerait à les blâmer? Les bons chemins sont l'étiage de l'avancement d'un canton.

Sans route, pas de colonisation et sans colonisation pas de progrès, voici pourquoi nous répétons avec M. Puffer que l'établissement de bonnes routes et de ponts est le compliment obligé de la politique provinciale de chemins de fer.

L'enquete Cassels

Justification du Gouvernement

Le rapport de M. le juge Cassels sur l'administration du département de la marine vient d'être présenté au Parlement.

L'enquête a été présidée par un homme qui n'a aucune attache politique, par un magistrat distingué, soucieux de la dignité de sa position au point d'avoir refusé l'indemnité que le Gouvernement accorde aux juges dans des cas semblables, ne relevant pas strictement de leurs attributions. C'est dire qu'elle n'a pu être faite qu'avec le plus grand scrupule et la plus complète impartialité.

La décision du Commissaire était attendue par le Gouvernement avec impatience, mais avec confiance aussi. Sa confiance était justifiée. M. le juge Cassels déclare nettement en effet qu'il n'y a rien dans les quatorze gros volumes de dépositions prises à l'enquête, qui, en quoi que ce soit, touche à l'honneur ou engage la responsabilité des anciens ministres de la marine, de M. Sifton, ou de M. Brodeur. La mémoire de MM. Préfontaine et Sutherland est donc entièrement réhabilitée, et le Ministre de la marine absolument exonéré des accusations conservatrices.

M. Cassels recommande l'abolition des listes de patronage dans tous les ministères, et félicite M. Brodeur des mesures qu'il a prises déjà pour les faire disparaître de son département.

Espérons que ce rapport mettra fin, une fois pour toutes, à la campagne de viles calomnies que le parti tory et sa presse sans foi mènent depuis plusieurs mois contre le Gouvernement et plus particulièrement contre l'hon. M. Brodeur.

Notre prochain Gouverneur

L'on s'occupe déjà de trouver un successeur à notre gouverneur général lord Grey, dont les fonctions expirent le 26 septembre prochain.

Les Canadiens attendent patiemment le jour où l'Angleterre daignera reconnaître d'une façon plus pratique encore l'autonomie du Canada en leur donnant un gouverneur sorti d'eux-mêmes et du terroir. Jusque là, nous ne doutons pas que l'on continuera de choisir avec le même discernement les gouverneurs qui nous sont envoyés. La plupart de nos vice-rois depuis la Confédération étaient des hommes remarquables et possédaient le tact nécessaire dans un pays doté d'un gouvernement responsable.

D'après la Presse Canadienne Associée, le successeur de lord Grey serait lord Northcote, qui fut déjà gouverneur de l'Australie et que précéderait au Canada une réputation méritée de gentilhomme et d'homme d'Etat.

Nous devons dire cependant que, dans les cercles officiels, à Ottawa, on n'ajoute pas une foi bien vive à l'exactitude de la nouvelle.

"La Patrie."

Pointes Seches

Le chef de la loyale opposition de Sa Majesté, au Parlement provincial, travaille au succès de son parti dans la province en prêchant l'annexion aux Etats-Unis, devant un auditoire aussi enthousiaste (!!!) que le groupe de braves écossais qui assistaient la semaine dernière au banquet Burns.

Il travaille également à sa popularité personnelle en tâchant de découvrir quels sont les fermiers qui n'ont pas remboursé le prix du grain de semence fourni l'an dernier par le gouvernement.

M. Robertson aspire peut-être au repos de la vie privée dans un avenir prochain.

* * *

Une dépêche de la presse associée canadienne dit que la convention supplémentaire entre la France et le Canada a été signée par sir Francis Bertie, et l'hon. M. Fielding, au nom de Sa Majesté Britannique, et par MM. Pichon, Caillaux, Cruppi et Ruau, ministres respectivement des Affaires Etrangères, des Finances, du Commerce et de l'Agriculture, pour le gouvernement français.

L'hon. M. Fielding est parti immédiatement après pour Londres et s'embarquera très prochainement pour le Canada.

Cette convention assure, paraît-il, la ratification par le Sénat français du traité franco-canadien.

Espérons sans attendre!...

* * *

Il y a à peine un an que le Gouvernement provincial a fait l'acquisition du réseau albertain de la compagnie Bell, et déjà il est en mesure d'annoncer une réduction dans ses taux.

Un arrêt ministériel en effet vient de baisser de vingt-cinq pour cent le prix des communications téléphoniques sur toutes les lignes opérées par le Gouvernement.

* * *

Un député conservateur du Manitoba a parlé, à la Chambre des Communes, en langue Cri. Et on l'a écouté sans protester.

On se demande si la majorité conservatrice de la législature de Manitoba serait aussi courtoise à l'égard d'un député qui s'aviserait d'y parler ... français!

* * *

Moyennant de longues et minutieuses recherches, le Philosophe espère trouver un des nôtres qui consente à poser sa candidature dans St-Albert.

Cette pénurie de candidats en dit long sur le désintéressement politique dans cette circonscription.

* * *

M. Borden a manifesté le désir de voir la session ne pas se prolonger outre mesure. Il n'en tient qu'à lui.

* * *

Nos exportations pendant le mois de décembre 1908, ont été d'une valeur de $26,502,700 et nos importations, de $23,130,672.

Nous avons donc cette fois la fameuse "balance du commerce" en faveur du Canada, au montant de $3,372,028.

* * *

M. Borden, élu pour les circonscriptions électorales de Carleton et Halifax, vient d'opter pour la dernière. Le siège de Carleton se trouve donc libre. C'est le moment pour les bons tories d'Ontario de songer à leur vieil ami, A. B. C. D. E. F. G. H. Bergeron, l'éternel vaincu de Beauharnois, et le Premier-Comique de la troupe Borden.

* * *

Le rapport des banques pour le mois de décembre dernier accuse une augmentation des dépots d'épargnes de $3,864,236, et des comptes courants de $19,539,071. C'est un retour à la prospérité.

* * *

On prête à un ex-député provincial l'intention de se présenter dans quelque lointaine et pacifique circonscription. C'est, parait-il, comme franc conservateur que notre ami irait cette fois à la défaite.

* * *

L'hon. M. Templeman a été défait dans la cité de Victoria, C.B., aux dernières élections, par une majorité de quelques voix, obtenues au moyen d'une fausse dépêche publiée par le "Victoria Colonist," à la veille de l'élection.

Cette dépêche comportait un engagement de M. R. L. Borden, d'exclure toute immigration asiatique de la Colombie.

Et M. R. L. Borden a déclaré, à la Chambre, qu'il n'avait pas envoyé cette dépêche. Voilà la moralité politique du parti conservateur.

Le Philosophe de St-Albert.

Lettre de l'Abbé Bérubé

Vonda, Sask., 30 janv. 1909.

Dans notre dernier entretien nous constations le petit nombre de cercles de la St-Jean-Baptiste et nous promettions d'en rechercher la cause.

Aujourd'hui nous allons simplement faire quelques considérations sur la nécessité de l'union entre les catholiques; plus tard, quand tous les documents seront rentrés nous expliquerons l'absence de certains encouragements précieux sur lesquels nous comptons et nous répondrons aux objections.

Qu'il soit utile, nécessaire même de nous unir, nous catholiques de la Saskatchewan et de l'Alberta, semble clair comme la lumière du jour en plein midi. Il ne devrait pas être nécessaire de le démontrer. Cependant, il le faut.

Voyez ce qui se passe dans les différents pays. En Allemagne, avant 1870 les catholiques faisaient chacun sa petite affaire sans trop s'occuper de son voisin, tandis que les ennemis étaient fortement organisés. Résultat, les catholiques sont écrasés. Le Kulturkampf amoncelle les ruines. Réduits à la dernière extrémité les Catholiques s'organisent. Les évêques sonnent le clairon. De leur prison, ils tracent les programmes, ils bénissent et encouragent les efforts de chacun, quelqu'il soit. Les laïcs, sous le commandement de l'immortel Winthorst fondent cet admirable Centre Catholique, contre lequel viennent se briser les puissants de l'empire. Peu nombreux d'abord, les catholiques unis ne se laissent pas arrêter par les clameurs des peureux; ils travaillent, serrent leurs rangs, perfectionnent leur organisation en établissant dans chaque bourg un cercle, dans chaque comté un comité central, dans chaque diocèse un bureau dirigeant, le tout relié ensemble, tenu en communication constante par de vaillants journaux. Les revues, les tracts, les conférences font le reste.

Aussi, voyez les résultats. Les catholiques ont repris le terrain perdu, se sont aguerris et sont devenus les soldats vaillants ;sans peur et sans reproche de la Sainte Eglise Catholique. Ah, si au lieu et place de l'émiettement infini, que l'Allemagne présentait alors, ils avaient présenté ce front solide et compacte aux coryphées de la Réforme, les catholiques au lieu de la défection de la majorité catholiques auraient enregistré l'une des plus éclatantes victoires dont il soit fait mention dans l'histoire de l'Eglise.

Au temps de la Réforme, qu'est-ce qui a sauvé la France à l'Eglise Catholique. La ligue. Pendant que les apôtres du Protestantisme emportaient de haute main la plus grande partie de l'Allemagne, l'Angleterre, l'Ecosse, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Islande, etc., grâce au manque d'organisation, à l'ignorance et à l'apathie des catholiques de ces pays (la plupart, on le sait se sont laissés voler leur religion) la France, travaillée autant et plus que toute autre nation, échue à un roi huguenot, lequel était un génie, l'un des plus grands capitaines qu'elle ait eu à sa tête, résista cependant victorieusement. Et de ce fait, nous Canadiens, d'origine française, nous devons à deux genoux remercier la bonne Providence, car si la Réforme eut triomphé alors dans notre mère-patrie, nous serions comme tant d'autres les tenants de ces sectes incohérentes, où rien n'est certain. où chaque jour l'on change d'orientation. Car, comme le remarquait l'immortel Bossuet, le propre de l'erreur est de varier; nous serions enfin sur le chemin de la décadence et de l'infidélité.

Si donc la France du 16ème siècle est restée catholique, grâce en soit rendue au Ciel, qui inspira à un petit nombre de catholiques l'idée de s'unir et de s'organiser

Plaise au ciel que les Français n'aient pas oublié cette grande leçon de leur histoire. La Révolution n'eût pas été possible. Qu'avons-nous vu en effet, lors de la grande révolution de 1789? La masse de la nation, 99 sur cent, catholiques et royalistes, se laissent terroriser par une poignée de sans-culottes. On abolit dans une nuit les institutions séculaires, qui avaient fait la gloire et la force de notre ancienne mère-patrie. On renie les droits de Dieu pour y substituer les droits de l'homme. On déchire la constitution divine de l'Eglise pour y substituer d'abord une constitution civile hybride, et peu à peu on arrive jusqu'au culte de la raison représentée par une prostituée sur les autels de Notre Dame de Paris. Enfin, on reste abasourdis par l'amas d'erreurs, de folies, de crimes, d'attentats commis au nom de la Nation par cette cohorte infime de gens décidés à tout faire. Qu'est-ce donc qui a rendu possible toutes ces horreurs? Qu'est-ce donc qui a permis à ces quelques hommes de changer l'axe de la société et de lui imposer un mouvement oscillatoire que nous ressentons encore? L'émiettement des forces catholiques d'un côté, et de l'autre l'organisation des loges. Pendant que les bons français jouissaient tranquillement de la paix, chacun chez soi, les sans-culottes arrêtaient dans l'ombre le programme de destruction qu'ils ont pû bientôt exécuter. Et l'on ne dira pas qu'il n'y avait pas de catholiques pieux et savants.

Voyez les monter à l'échafaud par centaines de milles; voyez-les après la tourmente révolutionnaire, se relever vaillants, retablir la Religion: couvrir le pays d'institutions religieuses, de charité, d'enseignement, etc.

Que dis-je? N'ont-ils pas fourni à la propagande de l'Evangile, à l'extérieur, pendant le dix-neuvième siècle, la majorité absolue des Apôtres missionnaires et des religieuses philantropiques? Il y avait donc en France en 1789 beaucoup de bons et vaillants catholiques, comment se fait-il qu'ils ont laissé détruire ce qui leur était plus cher que la vie, comment se fait-il qu'ils ont laissé donner à leur patrie et un peu au monde entier une orientation fausse, eux qui connaissaient si bien la vérité? C'est qu'ils n'étaient pas unis. C'est que l'organisation leur faisait totalement défaut. Y-a-t-il un homme sensé tant soit peu au courant de l'histoire du 18ème siècle qui puisse mettre cela en doute? Je ne le crois pas.

Passons au 19ème siècle. Voilà les français qui reprennent leur petit train de vie. L'église est rétablie sur une base nouvelle, un peu branlante, il est vrai, le Concordat, mais on a la paix, les écoles fonctionnaient bien et des institutions de tous genres satisfont aux besoins de la nation. L'on se rassure. Pendant ce temps, les francs-maçons, infime minorité, n'ayant rien de supérieur, ni par le genre, ni autrement, continuent dans l'ombre leur travail distinctif. Ils sont peu mais unis comme un seul homme. D'étapes en étapes ils parviennent à faire accepter leur programme néfaste, grâce aux divisions incurables des catholiques, ils s'emparent du pouvoir et le gardent en dépit de l'immense majorité des citoyens. croyants. On sait le reste. Qui ne déplorerait les ruines nouvelles amoncelées depuis 25 ans, surtout depuis le commencement de ce siècle. La belle France se lamente sous l'étreinte de ces vautours endiablés.

Comment cette suite d'institutions admirables représentant une masse énorme de travail, de dévouement, de sacrifices. ont-elles pû être encore renversées, détruites. La même réponse est plus vraie que jamais. Les catholiques ont persisté à émietter leurs forces dans une multitude de parties, et cela en dépit même des avertissements répétés du Souverain Pontife.

Maintenant, voilà que les catholiques commencent à comprendre leur erreur, voilà que sous la main du malheur, ils se relèvent à la voix du Père commun et de leur propres évêques. Ils s'organisent, se rapprochent, fondent des oeuvres nouvelles. Beaucoup de documents, en particulier les correspondances intéressantes de M. Omer Héroux, en font foi. Qu'ils soient donc unis une fois de plus et pour toujours et les français catholiques écriront encore de belles pages dans les fastes de l'histoire. Cependant le mouvement n'est pas ral. Il ne manque pas d'esprits critiques qui voudraient encore voir les prêtres se confiner dans leurs sacristies et les citoyens se barricader dans leur foyer pendant que les sans-culottes feraient à loisir leur oeuvre. Ainsi, malgré l'enthousiasme de M. Héroux, le Père Maurice de la Faille sent le besoin de montrer le devoir des catholiques dans la vie publique. Dans deux articles élaborés, parus dans les Nos du 20 juillet et du 5 août, des Etudes des Jésuites, il établit d'une manière péremptoire que les catholiques sont obligés d'intervenir dans les affaires publiques de leur pays pour la défense de leur foi. Un fort parti dit-il, très bruyant, prêche le désarmement, l'effacement, en face des conditions modernes, parce que, paraît-il, les catholiques sont gravement compromis par leur esprit réactif et clérical. Outre cela, il y a le danger supposé de mêler la religion et la politique, et la religion à la politique.

Je cite l'auteur: "Et cela, c'est l'abomination de la désolation. Il n'y a pas de désordre plus grave, le reste n'est rien en comparaison. Plutôt mille fois périr, et laisser périr l'Eglise de France que de la compromettre avec la politique. Et ce principe, ajout-t-il, a tellement envahi les esprits, qu'il est devenu un axiome courant dans la littérature catholique et même ecclésiastique du pays." —

Mgr Delamaire fait bonne et sommaire justice de ces prétentions pernicieuses. "Tout catholique sérieux et pratiquant, dit-il, dans son livre: "Les catholiques et les élections de 1906," doit réfléchir que dans l'état actuel de notre société française, le plus urgent de tous les devoirs sociaux qui sollicitent sa conscience au nom et de la part de Dieu, c'est le devoir politique." Mgr de Nottingham , Angleterre, dit : Entre autres choses, je considère l'action politique comme l'un des devoirs les plus élevés, car les intérêts de Dieu, de son Eglise et de la société subissent plus les effets qui découlent de la politique que de tout autre choses, exception est faite de l'enseignement et de la pratique de la religion. L'objectif spécial et le but des francs-maçons est de faire taire les évêques et les prêtres en matière politique et de les faire votés enfermés dans leurs sacristies, afin d'être plus libres, eux-mêmes de gouverner la nation sans aucun obstacle dans l'intérêt du démon."

Mgr Hortzman, évêque de Cleveland, disait naguère à Indianapolis, dans un congrès de la fédération des catholiques américains: "Ce que nous revendiquons dans la vie publique, c'est la justice et l'ordre. Toutes les fois qu'il y a une question à résoudre dans cet ordre d'idées, je dis que les catholiques ont le devoir de se mettre en avant et de prendre le parti du droit contre l'injustice. L'Eglise et la fédération doivent tenir la religion à l'écart de la politique, tant que les politiciens n'introduisent pas la politique dans le domaine de la religion. Mais s'ils s'y aventurent, nous devons briser leur entreprise."

Remarquez bien tout ceci, s'il vous plaît, nous en ferons plus bas l'application à notre cas.

D'ailleurs, c'est la doctrine formelle enseignée par Pie X dans son encyclique **Pascendi**, et Léon XIII dans ses encycliques **Immortali Dei** et **Sapientiae Christianae**. doctrine qu'il résume, ainsi dans sa lettre aux Evêques Hongrois du 2 sept. 1893: "Efforcez-vous, avant, vénérables frères, par vos conseils et par vos exemples d'inspirer à tous les fidèles, courage et vigueur dans la défense de la religion."

Puis, après avoir démontré la nécessité de l'action catholique, le père en vient à montrer la nécessité de l'**union**, de la concentration des forces catholiques. Il cite Mgr Germain, archevêque de Toulouse, Mgr Douais, évêque de Beauvais, lequel écrit ces mots sur la concentration des forces catholiques: "Que les catholiques, dit-il, se concertent, s'entendent, se groupent d'abord pour défendre, ensuite pour développer les intérêts religieux. C'est utile, urgent et même nécessaire? Mgr Vauroux prêchait naguère à Angers l'unité d'esprit, c'est à dire l'union.

Enfin, et surtout Pie X, dans l'encyclique **Vehementer**, au peuple français, disait: "Ne vous y méprenez pas; travail et efforts seraient inutiles si vous tentez de repousser les assauts qu'on vous livrera, sans être fortement unis. Abolissez donc tous les genres de

Suite à la page 6

Avis d'Application au Parlement pour Incorporation.

AVIS est par les présentes donné qu'application sera faite à la prochaine session du Parlement du Canada, à l'effet d'obtenir un acte incorporant une compagnie sous le nom de "The Yellow Head Pass Coal and Railway Company", pour acquérir, détenir et opérer, toutes mines de charbon ou d'autres minéraux, droits et privilèges miniers et forestiers et faire affaires comme producteurs et manufacturiers, de charbon, coke, pétrole, gaz naturel et tous produits minéraux et forestiers dans les provinces d'Alberta, Saskatchewan, Manitoba et Colombie Anglaise, et partout dans la Puissance du Canada, avec pouvoirs, droits et privilèges nécessaires pour la mise en exploitation des dites mines et réserves forestières, et la manufacture et la vente de leurs produits au Canada et ailleurs; pour acquérir, détenir et opérer des chemins de fer, tramways, navires à vapeur ou autres, lignes de téléphone et de télégraphe ; pour acquérir, détenir et utiliser des quais, cales-sèches, élévateurs, entrepôts, magasins d'approvisionnement, bureaux, etc., et aussi des pouvoirs d'eau et de vapeur pour la production de la lumière électrique, le chauffage, la force motrice en rapport avec les opérations de la dite compagnie ; pour vendre ou autrement disposer de tous les pouvoirs produits en surplus par les travaux de la compagnie et de construire et opérer des lignes pour la vente ou l'accommodement de ces pouvoirs ; et plus particulièrement pour construire et mettre en opération (1) une ligne de chemin de fer commençant en un point de la ligne du Grand Tronc Pacifique, à l'ouest de la traverse de la rivière Pembina (Province d'Alberta), et se dirigeant vers le sud-ouest, à un point sitné auprès la rivière Embarras, puis dans une diiection sud, vers la source de la Petite Rivière Pembina, soit une distance n'excédant pas 100 milles. (2) une autre ligne de chemin de fer commençant à un point sur la ligne principale du Grand Tronc Pacifique et se dirigeant le long de la Rivière Embarras dans la direction sud-ouest, vers la rivière McLeod, soit une distance d'environ 25 milles.

Datées du 24 décembre 1908.

J. A. RITCHIE.
Solliciteur pour les Pétitionnaires.



Prière d'adresser toute communication concernant le Coin Féminin à Magali, Courrier de l'Ouest, Edmonton, Alta.

CHRONIQUE

HISTOIRE VRAIE.

La triste histoire que, lettre à lettre on vient d'achever de me conter! Laissez-moi vous la redire, simplement, telle que l'héroïne me l'a confiée; peut-être, de vos âmes, un peu de pitié s'en viendra jusqu'à l'âme meurtrie de l'Inconnue.

Toute petite, à l'âge où les enfants font leur plus gros chagrins d'un jouet brisé, d'une partie de plaisir remise, l'héroïne de ce récit connut le vide que crée soudain la disparition d'une maman douce aux caresses de laquelle on était habituée et croyait avoir des droits éternels. Longtemps, à sa mémoire d'enfant, la petite orpheline conserva le souvenir de la morte; l'imagination remplaçant, par un pieux travail, les traits que chaque jour, le temps effaçait davantage. Puis, un soir, sans comprendre, elle vit une femme s'installer à la place chérie; elle dut répondre "maman" à une question banale qu'on lui adressait et le lendemain, une petite amie, naïvement cruelle, lui apprit qu'elle avait une belle-mère.

Cette belle-mère était une de ces femmes au coeur étroit, qui prennent l'amour du père et repoussent le devoir de tendresse à remplir envers de jeunes êtres, parfois difficiles et ombrageux, comme si toutes le jalousies de la défunte ressucitaient en eux, mais qu'une caresse dompterait et gagnerait. Le pensionnat, avec ses autres tristesses, fut le refuge de l'orpheline, elle y vécut plusieurs années, accumulant les forces d'affection qu'elle ne pouvait dépenser, dont personne ne voulait, comme si elle eut été responsable, d'être l'enfant d'une autre qui était morte....

Je ne sais point ce que fut sa vie, en rentrant dans le monde. L'inconnue amie, semble-t-il, était pressée de me confier la phase de joie, l'aube lumineuse d'amour. Le roman de bonheur fut court, elle me le conte en quelques mots. "Nous nous aimions beaucoup.. Puis, l'ambition nous vint, nous désirâmes, sinon la richesse, du moins l'aisance, pour l'enfant que nous attendions, avec tant de joie: nous résolûmes de partir pour le Canada...."

Alors commence un de ces drames dont l'expatriement est parfois le sujet:

En pleine mer, loin de tout ami, ne comprenant pas un des mots dits autour elle, elle vit le compagnon cher frappé d'une de ces maladies terribles qui emportent en quelques heures.

La mort à bord! Il faut avoir entendu la sinistre phrase pour en comprendre toute l'horreur. Malgré la discrétion du docteur, des infirmiers, l'éloignement de l'hôpital, la nouvelle est bientôt connue, et les plus sceptiques sont impressionnés en songeant à ce cadavre caché comme un objet d'épouvante, et qui continue, pour quelques heures encore, son voyage vers le but d'espérance.

Le suprême déchirement ne fut point épargné à la jeune femme. Le temps réglementaire écoulé, la grande hélice cessa de battre l'eau — et c'est presqu'un silence dans un paquebot, où vivent cependant près d'un millier de personnes, quand ce bruit de bête vivante se tait et lentement le paquet sombre, glisse entre deux vagues...

Parce qu'on est écrasée de douleur, la vie ne s'arrête pas, elle nous emporte, indifférente, vers d'autres joies ou d'autres souffrances. Notre pauvre amie arriva au terme de son voyage, se rattachant à l'existence par la pensée des nouveaux devoirs qui allaient lui incomber et qu'elle envisageait avec courage.

Le mignon bébé, s'il raviva le souvenir des heures terribles passées sur le paquebot, opéra néanmoins ce miracle d'apaisement dont la venue de ces petits anges est souvent accompagnée. Pendant quelques jours, la jeune maman crut avoir échappée à la fatalité qui la poursuivait depuis si longtemps; jusqu'au jour où le bébé, laissa échapper la vie dans un léger soupir.

Je ne saurais trouver une phrase plus poignante pour peindre son désespoir, que celle-ci, lue à travers les larmes:

"Quand on eut emporté mon petit ange, je compris que je demeurais seule encore une fois: je restai stupide, écrasée... Dites-moi, pourquoi je vis?..."

A la tendresse d'une mère

Je n'ai point discuté votre pieux désir. Comme si votre souvenir devait plus tard se refuser à admettre la profondeur de l'épreuve, vous m'avez demandé de la fixer avec des mots écrits.

Le récit, tout simple, je l'ai écrit, ainsi que vous l'avez vécu, avec le coeur; acceptez-le, venant de l'amie, reconnaissante de la confiance que vous lui témoignez.

MAGALI.

PETIT COURRIER

MONTREALAISE. — Le coin hospitalier se fait une joie de vous souhaiter la bienvenue. J'ai dévoré votre lettre avec le plaisir que vous devinez. Il sera bon à vous de revenir souvent m'entretenir de ces lieux qui me sont chers.

Bien abritée, ainsi, sous un nom aussi vague, qui vous reconnaîtra? Et votre nouvelle amie est plus discrète qu'une tombe égyptienne! Au revoir.

GRILLON JOYEUX. — Je vous assure que je ne songe point à faire de la littérature — encore moins du sentiment— dans cette colonne. Nous causons, entre amies, simplement avec sincérité; plusieurs veulent bien y trouver matière à distractions, quelques-unes, le réconfort qui rend la tâche plus aisée: et cela suffit à mon travail favori.

Accepté, avec grand enthousiasme, Grillon joyeux! Vous chanterez à notre foyer, aussi souvent que vous le désirerez, personne ne songera à vous déranger, petit porte-bonheur.

A quoi servirait d'être jeunes, alors, si l'âme en fleur ne nous étourdissait pas de ses parfums un peu grisants? Au septicisme desséchant, opposez votre cri-cri joyeux.

Vous savez depuis longtemps que j'aime les petites filles, vous ressemblant. A bientôt.

Melle MARIE M. — J'espère vous donner bientôt une bonne nouvelle.

Vous dites des choses vraiment trop aimables; on n'ose vous remercier publiquement.

PETITE FERMIERE.— Merci de votre carte m'apportant votre constant souvenir. Hélas! depuis longtemps, je suis sans nouvelles de ces correspondantes qui m'étaient devenues, très vite, bien chères.

BRIN D'ESPOIR. — Que dites-vous du pseudo? Je souhaite qu'il vous serve de devise et vous aide à sortir par sa promesse, de la grisaille qui veut vous envelopper. Puisque cela vous soulage, écrivez-moi; je serai la confidente discrète et toujours prête à vous écouter.

Il faudrait connaître les causes de cette brouille, avant de pouvoir donner un avis. Demeurez tranquille et espérer, ma petite amie.

GERTRUDE. — Enfin! je retrouve ma chère et délicieuce vieille fille!

Le vingtième siècle nous prépare une génération de vieilles filles qui seront des êtres avec une intelligence, et un coeur, à qui on laissera le droit de ne point avoir de chats, et d'acquérir une personnalité! Brave vingtième siècle, va!

Bien entendu, je reserve bon accueil à l'article, surtout s'il est dans la note de vos lettres.

On peut dire indifféremment les deux.

Vous savez quels voeux je forme pour cette réussite.

MAD. D. — Ce pensionnat est établi à Red Deer. J'espère, prochainement, vous donner de plus amples renseignements. Merci pour votre aimable appréciation.

M. D. C. — Je vous ai répondu directement.

MAGALI.

La Statue de Frederic Mistral.

De grandes fêtes s'organisent en ce moment, dans Arles, en l'honneur du cinquantième anniversaire de la publication de "Mireille."

Frédéric Mistral, à cette occasion, assistera à l'inauguration de sa statue, qui a été édifiée grâce aux souscriptions de ses amis et de ses admirateurs.

Cette statue, représentant Mistral, debout, coiffé de son large feutre, son manteau sur le bras, est l'oeuvre du sculpteur Théodore Rivière; elle dominera la place du Forum.

Ce sera, certes, un spectacle étonnant, que celui de Mistral assistant à l'inauguration de sa statue; ce spectacle démontrera, mieux que tout, combien est grande la gloire du poète de "Mireille", de "Nerte," de "Calendal."

De tous côtés, en effet, d'Allemagne, d'Italie, de Suède, d'Autriche, de Russie, des Etats-Unis, des poètes accourront pour assister aux fêtes d'Arles, qui constitueront une apothéose du grand poète provençal.

Ce sera là une fête sans précédent dans l'histoire de la littérature.

Désireux d'associer à cette fête la Provence tout entière, Mistral a demandé qu'on inaugurât en même temps que sa statue, le "Palais du félibrige," musée qu'il a consacré à l'art et à la vie du peuple provençal.

Au seuil de ce musée, toutes les jeunes filles de Provence qui se nomment Mireille seront rangées pour acclamer le chantre de "Calendal."

Les Souvenirs

La langueur de la brume enveloppe les bois,
Et le murmure des feuilles mortes achève,
En tournoyant au vent d'automne, le long rêve
Qu'elles berçaient joyeux aux brises d'autrefois.

Au loin, l'allée en deuil se voile de sa fuite,
Comme ces voyageurs qui détournent les yeux,
Et dont l'angoisse trop proche des pleurs évite
Les regards fascinants qu'emplissent les adieux.

Ces grands arbres penchés là-bas sur l'étang morne,
Comme un visage en pleurs sur un miroir terni,
Bercent en eux l'azur comme un rêve infini...
O rêves dont la brume ou la vie est la borne.

Des pauvres vont glanant leurs misérables feux.
Tout l'été va renaître aux flammes hivernales...
Ainsi mon triste coeur, pour les heures finales,
Glane les souvenirs de ses étés joyeux.

Qui dans son noir ennui, jetteront de grands feux!

FERNAND GREGH.

PAINS PERDUS

C'est une excellente friandise qui se mange avec le café au lait ou le chocolat: on le sert aussi très bien au "five o'clock." On la préfère généralement chaude, mais elle est encore très bonne froide et même rassise.

On prend habituellement du pain de la veille, certaines personnes emploient seulement la mie et coupent les tranches de deux centimètres d'épaisseur et de la largeur de trois doigts environ en leur donnant une forme régulière; mais nous trouvons préférable de prendre du pain de fantaisie ou pain riche. Les tranches sont ainsi d'égale grandeur et se conservent plus facilement entières.

Le pain au lait, appelé "Régence" dans certains pays, est encore préférable.

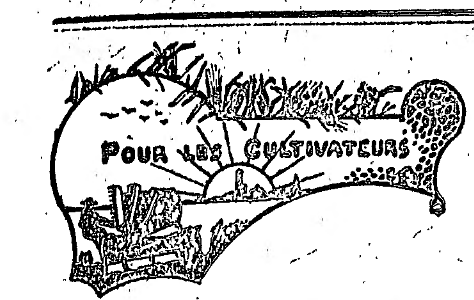
Faites tiédir du lait en y ajoutant un peu de sucre, et si vous voulez, parfumez-le avec de la fleur d'oranger, de la vanille ou du zeste de citron.

On aura mis les tranches de pain dans un plat creux, et on versera dessus le lait. On les y laisse tremper un moment, puis, quand elles sont bien imbibées, on les met à égoutter.

Battez des oeufs comme pour faire une omelette ou encore séparez les blancs avec lesquels vous faites une demi-neige; mélangez aux jaunes.

Mettez dans la poêle un bon morceau de beurre, frais: quand il est chaud, trempez les tranches de pain dans les oeufs battus, enlevez-les avec une écumoire et placez les dans la poêle, les unes à côté des autres.

THE ACME CO., LTD.
Coin seconde rue et Ave. Jasper



Conseils aux Cultivateurs

Faisons maintenant tous les travaux qui peuvent être exécutés pendant le reste de l'hiver, afin de pouvoir, une fois le printemps arrivé, consacrer tout notre temps au travaux si importants de cette époque. Les harnais ont-ils été réparés? Le bois pour la cuisine est-il prêt? Les instruments d'agriculture sont-ils en bon ordre?

Soyons exigeants sur la qualité des grains et graines de semence que nous voulons semer cette année et ne regardons pas au prix pour en avoir de bons. De mauvaises graines à bon marché sont toujours trop chères. Il n'y a que les bonnes semences qui payent à la récolte.

Le poids des échantillons de graines à envoyer à Ottawa, pour analyse, ne doit pas être inférieur à: 1 once de graines de graminées de toutes espèces et de trèfle blanc et alsique; 2 onces de trèfle rouge, de luzerne, de millet ou d'autres graines de même volume; ½ livre de grains de céréales ou d'autres grosses graines.

En outre, du mil et du trèfle, décidons-nous à acheter des graines d'autres graminées, telles que l'Agrostide (franc-foin), le Dactyle peletonné, la fétuque, les pâturins, etc. Préparons donc nos commandes de graines en conséquence, si nous voulons des prairies riches et de gras pâturages.

A l'approche du vêlage les vaches doivent recevoir tous les jours un peu de bouette de son et de moulée.

Traire les vaches dans les jours précédant le vêlage si le lait les fatigue.

Enlever les veaux immédiatement et les faire boire souvent le lait de la mère, au moins pendant les huit jours après le vêlage.

Durant les trois jours qui suivent le vêlage des vaches ne doivent pas boire d'eau froide: on ne les exposera pas aux courants d'air.

Traire la vache à fond au moins deux fois par jour, et, si c'est une très bonne vache laitière, trois fois par jour.

Eviter de donner trop de nourriture riche dans les premiers jours qui suivent le vêlage, mais augmenter peu à peu la qualité et la quantité.

En attendant le moment de faire des couches-chaudes, on peut déjà faire en février des semis à la maison, dans des caisses plates remplies de bonne terre riche en terreau, et placées sur les tablettes des fenêtres. Ces semis sont faciles à faire et, avec un peu de soin, réussissent très bien.

CE QU'EST LE NORD.

Une récolte de six cent trente-huit livres de pommes de terre, provenant de la semence de trois livres de ces tubercules, dans un pays qu'il y a à peine quelques années on croyait condamné au climat d'un hiver perpétuel, voilà une chose à peine digne de foi, si on n'en avait pas les preuves palpables sous les yeux. Voilà un des principaux faits relatés par M. F. S. Lawrence dans un discours prononcé devant le Canadien Club de Toronto sur les avantages des districts de la Rivière à la Paix et d'Athabaska. M. Lawrence a passé trente-sept ans de sa vie dans les régions du nord et il veut intéresser les capitalistes de l'est dans les entreprises de développement de ces régions.

M. Lawrence dit que dans les sables charriés par les différentes rivières coulant des Montagnes Rocheuses vers l'est et le nord, de la frontière internationale vers l'océan polaire, on peut trouver de l'or en grande quantité et que le nord de la Colombie Anglais et le sud du Yukon pourront bientôt rivaliser avec le Klondike.

Entre les Montagnes Rocheuses et les rivières McKenzie et Athabaska, gît probablement le plus considérable lit de charbon du monde entier. Le pétrole y abonde et on estime à 6,400,000,000 de tonnes ce que pourra produire un lit d'asphalte de 1,000 milles carrés. Ce riche dépôt se trouve à 180 milles au nord-est d'Edmonton et lorsque le chemin de fer de la Baie d'Hudson sera construit, on pourra expédier ces richesses considérables par voie de Fort Churchill.

Sur les bords de la mer glaciale, on trouve de beaux arbres, des épinettes de deux pieds de diamètre.

Quant à l'agriculture, M. Lawrence dit que l'on peut y consacrer 65,000,000 d'acres dans les districts des rivières à la Paix et Athabasca. A Fort Vermillion à 58 degrés et demi, une meunerie fait des affaires florissantes. La moyenne de la récolte de l'avoine est de cinquante-six boisseaux par acre et de mille boisseaux de pommes de terre. Et ce que l'on a cru jusqu'ici incroyable, c'est que l'avoine arrive facilement à maturité, à une distance de quinze milles du cercle polaire. Les rivières sont navigables sur une distance de 1,500 milles pendant plusieur mois de l'année.

$275,000,000 POUR L'OUEST

M. William Whyte, 2ième vice-président du Pacifique Canadien, qui a la direction de la section de l'ouest de cette compagnie est arrivé à Montréal. Il est venu rencontrer les autres directeurs de la compagnie afin de voir la ligne de conduite à tenir pour l'extension du réseau de l'ouest. M. Whyte a avec lui des plans à ce sujet, mais rien ne sera fait sans que le bureau des directeurs les ait examinés.

M. Whyte dit que, durant l'année qui vient de s'écouler, on a construit entre 700 et 800 milles de voie ferrée. A part cela on a fait beaucoup de travaux de nivelage.

On a complété à l'exception de 18 milles, la voie double de Winnipeg à Fort William, une distance de 426 milles. Le nivelage que l'on y a fait a augmenté grandement la puissance de traction des locomotives.

L'année a été splendide pour l'ouest, ajoute M. Whyte. La récolte n'a pas brisé les records, mais elle a été plus considérable qu'auparavant. Les prix élevés obtenus pour le grain ont rapporté aux colons la somme de $126,000,000, pendant que les autres produits leur donnaient $150,000,000.

L'an prochain verra encore des choses plus étonnantes. L'immigration, dont dépend la prospérité de l'ouest, sera probablement plus considérable. Elle nous viendra principalement des Etats de l'Ouest et l'on sait que les fermiers de ces districts apportent avec eux en venant au Canada deux choses des plus utiles pour le développement de l'ouest, c'est-à-dire de l'argent et ce qui a probablement encore plus de valeur, l'expérience des méthodes de culture dans les prairies.

Après la dépression de l'an dernier, il faut s'attendre à une reprise générale des affaires dans toutes les branches. Les chemins de fer auront alors à étendre grandement leurs réseaux, s'ils veulent répondre à tous les besoins du pays. C'est ce qu'a compris la compagnie du Pacifique Canadien et c'est ce qu'elle veut mettre à exécution.

AVICULTURE

Il y a parmi l'agriculture, une branche qui rapporte le plus de profits aux cultivateurs et dont beaucoup d'entre eux ne connaissent pas encore la valeur.

Je veux parler de l'Aviculture, c'est sans doute une chose, qui est connu du monde entier, mais parmi les cultivateurs ils sont rares ceux qui connaissent à fond cette branche pour pouvoir en retirer le plus de profits possible. La poule est comme une machine, si elle est bien entretenue elle vous rapportera certainement de bons résultats. Si vous voulez que vos volailles vous payent le mieux, c'est la ponte en hiver, les oeufs se vendent toujours de quinze à vingt cents de plus que les prix d'été. Une poule généralement pond en hiver, lorsqu'elle est bien entretenue et bien soignée, de quinze à vingt oeufs par mois. Vous devez nécessairement lui donner une nourriture chaude le matin, comme une pâte d'avoine moulue, aussi chaude que la volaille peut la manger, le midi du blé et le soir une ration de blé d'inde. Avec cela vous serez certain d'avoir les meilleurs résultats si vos poules ont suffisamment du gravier, des écailles d'huîtres et des os, de la chaux et des petits gravois.

Tâchez de tenir en activité autant que possible vos volailles, ce qui les empêchera d'attraper des maladies et facilitera la digestion. Donnez leur souvent de l'eau si votre poulailler est froid.

Ne tenez pas votre plancher de poulailler humide ou quand vous leur donnerez de l'eau, soyez certain qu'elle ne sera pas renversé. Ne laissez pas de nourriture sur le plancher, qui fermentera et causera la mort de vos volailles.

Faites attention à ce que votre coq ne se gèle pas la crête ou les ergots car il ne serapas bon pour la reproduction. Faites en sorte que vous puissiez retirer le plus de profits avec vos volailles, s'il y a quelque chose que vous ne connaissiez pas, demandez-le à la Ferme Expérimentale Centrale à Ottawa et vous serez certain d'être renseigné.

—— A. R.

UNE LETTRE DU REV. FRE. STEPHEN

Nous donnons ci-dessous un extrait d'une lettre adressée par le Rév. Frère Stephen à un correspondant de notre ville.

Nous sommes assurés que les nombreux amis que compte le Rév. Frère Stephen à Edmonton, prendront grand plaisir à lire les intéressants détails qui suivent sur l'Ouest américain.

. . . .

D'Edmonton, j'ai promis de vous écrire dès mon arrivée ici. Je tiens parole: ma fidélité, cette fois à remplir ma promesse me fera trouver grâce à vos yeux, pour tant d'autres demeurées stériles.

Je ne vous dirai rien aujourd'hui d'Oakland que j'ai à mes pieds et qui est gracieusement encadrée d'une douzaine de collines boisées et verdoyantes, ressemblant à s'y méprendre à Alger et ses environs; rien non plus de San Francisco dont je n'ai vu encore que les grandes artères débordant de vie et les centaines de grattes-ciel en voie de construction.

Il ne reste presque plus trace du bouleversement sismique d'il y a trois ans, ni de l'incendie qui ravagea les deux tiers de la ville.

Il faut une activité, une énergie vraiment américaine, soutenues par de riches et nombreux capitalistes, pour opérer pareille transformation en si peu de temps. C'est l'impression qui se dégage d'une première visite à la métropole de l'Ouest, bâtie, on le sent à chaque pas, sur un terrain absolument volcanique.

Vancouver, Victoria et Seattle sont trois jolies villes dont je voudrais vous causer longuement, si j'étais près de vous, ainsi que de l'invasion Japonaise à mon humble avis, grosse de conséquences.

Cette question des jaunes qui préoccupe l'Europe, ne semble pas avoir été réglée à la satisfaction des habitants de la Colombie britannique, et si habiles qu'aient été le jeu et le doigté de mon excellent ami, l'hon. H. Lemieux, en vue d'harmoniser les rouages diplomatiques, je crains que ce ne soit qu'un simple paliatif à un mal d'origine déjà ancienne, imputable en partie à notre législation fédérale et aussi aux rapports amicaux du Japon et de la Grande Bretagne.

Je reviens à Victoria qui a mes préférences sur toutes les villes que j'ai visitées aux Etats-Unis, en Algérie et en Europe. C'est peut-être parce que j'ai quitté l'Alberta déjà ensevelie sous la neige par un froid de 13 degrés, et que j'ai trouvé Victoria attiédie dure et de fleurs.

Pour un rien, je la comparerais par les chinooks du Pacifique, toute riante de douces rosées de verdure aux plus beaux paysages de Suisse, d'Italie, ou bien à la reine des Pyrénées. Vous souvient-il de cette perle du Sud-ouest ceinturée de gaves, de cascades, de pics enneigés, et l'excursion à jamais mémorable au cours de laquelle notre compagnon, cavalier d'un jour, a failli se casser le cou en roulant sous sa monture?

. . . .



CONTRAT DE MALLE

DES soumissions cachetées, adressées au maître de poste général, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, le vendredi, 26ème jour de février, 1909, pour le transport de la malle de Sa Majesté, selon un contrat de 4 ans, une fois par semaine entre Greencourt, Alta., et un point proposé, nommé "Whitecourt," section 6, township 60, rang 11 ouest du 5ème méridien (Alta.). Ce service étant à commencer au bon plaisir du maître de poste général.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations ainsi que les conditions du présent contrat, peuvent être vus et des formes de soumissions obtenues aux bureaux de poste de Greencourt et de "Whitecourt," ainsi qu'au bureau de l'inspecteur des postes, Edmonton,

A. W. CAIRNS
P. O. I.

Bureau de l'Inspecteur.
Edmonton, 15 janvier, 1909.



CONTRAT DE MALLE

DES soumissions cachetées, adressées au maître de poste général, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, le vendredi 5 mars 1909, pour le transport des malles de Sa Majesté, selon un contrat proposé pour quatre ans, trois fois par semaine entre le lac Sainte-Anne et Stoney Plain par Wabanum et deux fois par semaine entre Mewassin et Stoney Plain par Tuga et Bright Bank, chacun à commencer au bon plaisir du maître de poste général.

Des avis imprimés, contenant de pius amples informations pour les conditions du contrat proposé entre le lac Sainte-Anne et Stoney Plain par Wabanum, peuvent être vus et des blancs de soumission obtenus, aux bureaux de poste du lac Sainte-Anne, Stoney Plain et Wabanum, et pour le contrat proposé entre Mewassin et Stoney Plain par Tuga et Bright Bank, aux bureaux de poste de Mewassin, Stoney Plain, Tuga et Bright Bank, ainsi que pour les deux au bureau de l'inspecteur des bureaux de poste.

A. W. CAIRNS,
P. O. I.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.
Edmonton, 22 janvier 1606.



Résumé des Réglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

NOTES LOCALES.

Melle E. Turgeon, d'Edmonton, est revenue samedi dernier, d'une promenade d'un mois chez sa cousine, Mme Roly, de Calgary.

M. Jean Révillon, de la Maison Révillon Frères, est de retour à Edmonton, après un voyage de six mois en Europe.

Station météorologique. — La station météorologique d'Edmonton nous communique le rapport suivant sur la température dont nous avons joui pendant le mois de janvier.

Température moyenne: 5.1.

Température maximum: 32 degrés au dessus de zéro, le 20 janvier.

Température minimum: 50 degrés au-dessous de zéro le 7 janv.

Nombre d'heures durant lesquelles le soleil a brillé: 87.

Association St-Jean Baptiste — L'assemblée mensuelle de l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton sera tenue à l'Ecole Séparées dimanche le 7 février prochain, à trois heures de l'après-midi.

Edmonton, 3 février 1909.
Le Secrétaire
LOUIS MADORE.

Exposition des volailles. — L'exposition annuelle des volailles a eu lieu la semaine dernière au Mechanic's Hall sous les auspices de "l'Alberta Twin Cities Poultry and Pet Stock Association." Ce fut toute une révélation des progrès immenses accomplis durant ces dernières années, par la Province dans l'aviculture.

Il est intéressant de constater l'essor considérable que cet élevage prend de jour en jour, et quel intérêt grandissant il suscite.

Le nombre des visiteurs a été deux fois plus nombreux que l'an dernier.

Il est juste d'ajouter que la qualité des poules et des coqs exposés était à la hauteur de cet accroissement de popularité. Les Buff Orpingtons prédominaient après venaient les Wyandottes blanches et les Rocks Barrés

Mercredi, eut lieu un excellent concert, au cours duquel l'hon. W. E. Finlay, ministre de l'agriculture, montra les efforts de son département pour encourager l'aviculture dans notre province.

Les homesteads. — Durant l'année 1908, on a enregistré au bureau des terres d'Edmonton 5350 prises de Homesteads, au lieu de 3890 durant 1907, soit une différence, en faveur de 1908, de 1460.

C'est un progrès appréciable pour une année où l'immigration a diminué de 50 pour cent.

Conférence illustrée. — Le 8 février, Mme Agnès Deans Cameron fera à l'Eglise Presbytérienne, seconde rue, une conférence illustrée, intitulée "A Woman's Trip to the Artic."

Cette conférence est organisée au profit du fonds de l'Ambulance.

Prix d'entrée: 50 cents.

La grande vente d'écoulement organisé par MM. Duncan Bros. et Butters, à leurs magasins du coin de la première rue et de la Jasper continue à attirer de nombreux acheteurs.

La réduction considérable sur tous les prix, aussi bien que la réelle qualité de tous les articles mis en vente contribuent d'ailleurs à ce succès sans précédent dans l'histoire d'Edmonton.

Nous conseillons vivement à ceux qui ne l'ont pas encore fait de rendre une visite aux magasins de MM. Duncan Bros et Butters, ils s'y convaincront de l'extraordianire opportunité d'acheter ce dont ils ont besoin dès maintenant.

AU SENAT (Suite)

langue, et il s'engage à protéger les droits de notre langue en s'en servant lui-même comme président, aussi souvent qu'il en aura l'occasion.

M. le sénateur Ratz a été présenté par Sir Richard Cartwright et M. le sénateur Coffey. Ayant prêté le serment d'office, il prit son siège.

M. le sénateur Choquette s'informa si le gouvernement en est venu à une décision au sujet des pétitions de la Chambre de Commerce de Québec, relativement aux opérations du brise-glace "Montcalm" contre le pont de glace au Cap Rouge. Sir Richard Cartwright répondit que cette question est sous la considération immédiate du gouvernement dont elle relève.

M. Choquette exprima sa surprise de ce que le comité chargé de la composition des comités compte deux sénateurs de Montréal et aucun sénateur de Québec, ce qu'il croit être extraordinaire et irrégulier. Il suggère que le nom de M. le sénateur Tessier soit ajouté à ce comité.

M. le sénateur Béique offrit sa démission comme membre de ce comité en faveur de M. le sénateur Tessier: mais on fit remarquer qu'une telle action de la part de M. le sénateur Béique exigerait un avis de motion, et la proposition de M. Choquette en resta là.

L'adresse en réponse au discours du Trône fut proposée par le sénateur David. Il félicita M. le sénateur Kerr sur sa nomination comme président du Sénat, et il exprima son regret de ce que l'hon. M. Scott ait abandonné la direction du Sénat. Il ajouta que M. le sénateur Scott a servi le pays si bien et pendant si longtemps qu'il est devenu d'utilité publique. Cependant, le chagrin qu'il éprouve du départ de M. Scott est diminué par le fait que son successeur est un homme aussi distingué que l'est sir Richard Cartwright.

M. David dit que le discours du Trône fait mention de l'abondance de la dernière récolte, mais que la Providnce a favorisé le Canada de plusieurs autres manières. Il a été agréable à Dieu d'éloigner de notre pays les désastres qui ont visité d'autres places.

Il fit allusion à la célébration des fêtes du Tricentenaire de Québec, aussi du paragraphe du discours du Trône traitant de la question du service civil dont la haute qualité en ce pays est reconnue. Il cite l'enquête du département de la Marine et déclare que des mesures devront être prises pour corriger les quelques fauts existants. Une des mesures importantes à prendre consisterait à mieux payer les fonctionnaires qui occupent des positions de confiance, afin d'éloigner d'eux toute tentation.

LETTRE DE L'ABBE BERUBE

Suite de la page 4.

désunion, s'il en existait parmi vous," et dans l'Encyclique **Gravissimo**, toujours au peuple français, il dit: ce que peuvent l'entente des volontés et l'union des forces que les catholiques français l'apprennent de leurs adversaires; et de même que ceux-ci ont pû imposer à la nation le stigmate de cette loi criminelle (loi de séparation de l'Eglise d'avec l'Etat) ainsi les nôtres par leur entente, pourront l'effacer et la faire disparaître."

Retenons bien ceci.

En voilà déjà trop long pour aujourd'hui. Dans notre prochain entretien nous terminerons cet article, puis nous ferons l'application de cette doctrine à notre cas particulier et nous repondrons aux objections.

A. P. BERUBE, P.P.

NOUVELLES DE PARTOUT

Le rapatriement des nôtres. — Québec. — M. René Dupont, agent d'immigration à Québec, pour le département de l'Intérieur, est parti en voyage à Boston, en vue de préparer les voies pour le rapatriement d'un grand nombre de Canadiens-français d'origine qui sont prêts à quitter les Etats de la Nouvelle-Angleterre pour le séduisant Ouest canadien.

M. René Dupont dit que les affaires ne sont pas des plus florissantes dans l'industrie du coton aux Etats-Unis, et que les Canadiens-français croient que le moment est opportun de donner cours à un sentiment depuis bien longtemps réprimé, celui de renaitre à la vie canadienne, à sa vie matérielle, politique et morale.

Ces familles, dit-on, préfèrent se rendre dans l'Ouest plutôt que dans la province de Québec, mais il est fort probable qu'un mouvement sérieux et puissant s'organira pour établir un grand nombre de ces familles dans le riche territoire qu'ouvrira à la colonisation le Transcontinental dans la province de Québec.

RUPTURE DE RELATIONS DIPLOMATIQUES

Valparaiso.—La rupture des relations diplomatiques entre le Chili et le Pérou, signalée par le rappel de Senor J. M. Echinque, le ministre chilien à Lima, a provoqué quelque émoi ici, et les vieilles animosités entre les deux pays, qui datent de la guerre de 1879 et de l'occupation des provinces péruviennes de Tacha et d'Arica par le Chili, se réveillent jusqu'à un certain point. On déclare que l'escadre chilienne, sous le commandement de l'amiral Wilson, qui est actuellement dans le détroit de Magellan, a reçu ordre de remonter vers le nord.

MORT DE COQUELIN

Paris. — Coquelin aîné, le célèbre créateur de Cyrano de Bergerac est décédé à la maison des comédiens, à Pont-aux-Dames.

C'est une perte immense pour le théâtre.

Coquelin préparait un nouveau triomphe pour Edmond Rostand et pour lui, en étudiant l'interprétation du principal rôle de Chantecler.

A MESSINE

Messine. — Le temps continue à être mauvais, mais le travail de secours est poursuivi avec énergie. Toutes les huttes construites près de Messine sont occupées. Les soldats continuent à dormir sous leurs tentes. L'archevêque Datrigo a refusé le logement qu'on lui a offert à bord d'un navire de guerre et insiste pour habiter les ruines du palais épiscopal. Il partage les souffrances de la population et reçoit ses rations comme tous les autres survivants.

Tkaormina. — M. Edmund Billings, le représentant du comité de secours du Massachusetts, a distribué des secours dans tout ce district et est parti aujourd'hui pour Catane.

MORT DU COMPOSITEUR ERNEST REYER

Paris. — Le compositeur Reyer est mort, hier soir, au Lavandou, petite ville balnéaire du Var, située dans les environs d'Hyères. Il était âgé de 85 ans et depuis quelques jours la maladie cruelle dont il souffrait ne laissait que trop prévoir un fatal dénouement.

DEVELOPPEMENT DE L'ALBERTA

A la suite d'une conférence qui avat lieu ces jours derniers entre l'hon. M. Rutherford et M. Mann, on annonce que le C. N. R. va commencer sans retard la construction de trois nouveaux embranchements importants.

Le premier ira à Edmonton au fort Assiniboine, sur la rivière Athabasca et peut-être jusqu'au Petit Lac des Esclaves.

Le second joindra Strathcona à Calgary en faisant un long détour dans l'est, pour atteindre Penetae.

La troisième ligne partant d'un point de la frontière de l'est ira jusqu'à Edmonton en parcourant la région au nord de la Saskatchewan.

LA CONFERENCE NAVALE

Londres. — Il y a lieu de croire que la crise de la conférence navale internationale est passée. On a fait des concessions mutuelles sur les points en dispute, et il est maintenant probable que les différentes délégations vont en venir à une entente.